



PRIX DE THÈSE 2016 DE L'AFDT

Procès-verbal des délibérations

Le jury du Prix de thèse 2016 de l'AFDT était composé de cinq membres : Frédéric Géa, *professeur à l'Université de Lorraine* (président du jury), Florence Canut, *professeur à l'Université de Montpellier*, Benoît Géniaut, *maître de conférences à l'Université de Haute Alsace*, Emmanuelle Barbara, *avocate au Barreau de Paris* (cabinet August Debouzy) et Alexandre David, *conseiller référendaire à la chambre sociale de la Cour de cassation*.

Les délibérations ont été organisées à Paris, dans les locaux du cabinet August Debouzy (6-8 avenue de Messine, Paris 8^{ème}), le mardi 16 mai 2017, de 14h00 à 18h00.

Douze thèses de doctorat, soutenues dans dix universités différentes, étaient en concours cette année, en vue de l'obtention du prix, à savoir :

- ***La place des fonds de pension dans les revenus à la retraite, Etude Franco-Brésilienne***
De Juliano Sarmento Barra
Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne
Sous la direction de M. Francis Kessler, Maître de conférences – HDR à l'université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne
- ***Le Droit de la radioprotection des travailleurs. Essai sur l'existence d'un droit spécial de la santé et de la sécurité au travail***
De Julien Delamotte
Université de Nantes
Sous la direction de Monsieur Franck Heas, Professeur à l'Université de Nantes
- ***Le régime d'indemnisation des accidents du travail et des maladies professionnelles et la responsabilité civile***
Etude d'un régime de responsabilité au cœur de la Sécurité sociale
De Joseph-Antoine Morin
Université de Paris 1- Panthéon Sorbonne
Sous la direction de Monsieur Pierre-Yves Verkindt, Professeur à l'Université de Paris 1- Panthéon Sorbonne

- ***L'Évaluation professionnelle des salariés***
De Magali Roussel
Université de Paris-Ouest Nanterre la Défense
Sous la direction de M. Antoine Lyon-Caen, Professeur émérite à l'Université de Paris-Ouest Nanterre la Défense
- ***Contrat de travail et droit commun. Essai de mesure***
De Anne-Laure Mazaud
Université de Lumière Lyon 2
Sous la direction de Monsieur Cyril Wolmark, Professeur à l'Université de Paris-Ouest Nanterre la Défense
- ***Du régime de l'auto-entrepreneur vers un droit de l'auto-entrepreneuriat***
De Laurie Le Sagère
Université de Montpellier
Sous la direction de Madame Florence Canut, Professeur à l'Université de Montpellier
- ***L'interprétation des instruments de l'organisation internationale du travail. Perspectives internationale et comparée***
De Rachid Nacer
Université Paris-Ouest Nanterre la Défense
Sous la direction de Madame Sophie Robin-Olivier, Professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
- ***La protection sociale du sportif salarié***
De Xavier Aumeran
Université de Lyon
Sous la direction de Gérard Vachet, Professeur émérite à l'Université Jean Moulin Lyon 3
- ***La fraude en Droit de la protection sociale***
De Kristel Zarli – Meiffret Delsanto
Université Aix-Marseille Université
Sous la direction de Monsieur Alexis Bugada, Professeur à l'Université Aix-Marseille Université et de Madame Dominique Asquinazi-Bailleux, Professeur à l'Université de Lyon II
- ***Analyse juridique de la mobilisation des facultés mentales du salarié***
De Mathilde Stevner
Université Paris-Sud – Paris Saclay
Sous la direction de Eric Hirsoux, Maître de conférences - HDR à l'Université Paris-Sud – Paris Saclay
- ***La protection sociale des fonctionnaires : étude critique d'un régime spécial***
De Luc Pierron
Université Panthéon-Assas (Paris II)
Sous la direction de Monsieur Patrick Morvan, Professeur à l'Université Panthéon-Assas (Paris II)

- ***La protection négociée des droits sociaux fondamentaux des travailleurs. Contribution à l'étude des accords d'entreprise transnationaux***
De Mathilde Frapard
Université de Strasbourg
Sous la direction de Madame Mélanie Schmitt, Maître de conférences HDR,
Université de Strasbourg.

A l'issue des délibérations, le jury a décidé de décerner le Prix de thèse 2016 de l'AFDT **conjointement** à **Joseph-Antoine MORIN**, pour sa thèse intitulée ***Le régime d'indemnisation des accidents du travail et des maladies professionnelles et la responsabilité civile. Etude d'un régime de responsabilité au cœur de la Sécurité sociale*** (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Ecole de Droit de la Sorbonne, dir. P-Y. VERKINDT) **et à Magali ROUSSEL**, pour sa thèse intitulée ***L'évaluation professionnelle des salariés*** (Université Paris Ouest Nanterre La Défense, dir. A. LYON-CAEN).

Fait à Paris, le 16 mai 2017.

Le président du jury

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized initial 'M' followed by a series of loops and a vertical line extending downwards.